

SANTIAGO (CHILI)

AB-2105  
CII/AB-754  
19 mars 2001  
Original : anglais

DISCOURS DU GOUVERNEUR POUR LA JAMAÏQUE  
PRONONCÉ AU NOM DES PAYS MEMBRES ANGLOPHONES DES CARAÏBES  
À LA DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

*Omar Davies*

1. C'est pour moi un honneur de représenter le groupe des pays des Caraïbes qui comprend : la Barbade, le Guyana, Trinité-et-Tobago et mon propre pays, la Jamaïque.
2. Toutes nos délégations souhaitent exprimer leur profonde gratitude au gouvernement et au peuple chiliens pour la chaleureuse hospitalité avec laquelle ils nous ont accueillis.
3. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour transmettre à Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et au Président Iglesias les regrets du Gouverneur pour le Guayana et de sa délégation qui ne pourront assister à cette réunion. Je suis sûr que vous excuserez leur absence due aux élections qui ont lieu dans leur pays.
4. Tout comme par le passé, la Banque a enregistré des résultats mitigés dans les pays du groupe des Caraïbes au cours de l'an 2000. Toutefois, notre groupe est heureux de constater que l'effort conjoint de la Banque et des autorités du Guyana a permis qu'au début de l'an 2000, les ressources du FOS affectées au Guyana pour la période 1998-1999 aient été totalement engagées. Les autorités du Guyana sont fermement décidées à entreprendre un effort conjoint similaire avec la Banque pour que soit totalement engagée l'affectation au titre du FOS pour la période 2000-2001.
5. Par ailleurs, il est encourageant de constater que la Banque a fait des efforts manifestes pour faire avancer les dossiers de prêts de Trinité-et-Tobago et nous attendons avec impatience que la Banque reprenne le processus d'approbation des demandes de prêts pour ce pays qui fait partie de notre groupe.

6. Je souhaiterais qu'il soit consigné dans le procès verbal de cette session que la Jamaïque a vivement apprécié la sensibilité dont la Banque a fait preuve à tous les niveaux, lorsqu'elle a rapidement apporté un appui stratégique au programme de réhabilitation et de réforme du secteur financier de ce pays. Nous tenons à féliciter la Banque d'avoir apporté un appui direct à ce programme et d'avoir joué un rôle de catalyseur dans l'obtention du concours du FMI et de la Banque mondiale.

7. Nous sommes heureux de dire qu'à la fin de l'année dernière, la Banque a approuvé un programme de réhabilitation et de reconstruction des infrastructures dont les Bahamas avaient cruellement besoin après le passage de l'ouragan Floyd. Nous espérons que la Banque et les autorités bahamiennes œuvreront de concert pour faire avancer les autres dossiers en cours d'élaboration.

8. Nous sommes préoccupés par le fait qu'au cours des deux dernières années, aucun des projets à l'étude pour la Barbade n'a été approuvé.

9. Le groupe des Caraïbes s'inquiète de ce que les autorités des Bahamas et de la Barbade aient été informées au cours des dernières semaines d'une initiative qui pourrait les exclure du programme de prêts de la Banque en raison de leur PIB par habitant et de leur accès, prétendument facile, aux marchés financiers privés.

10. Il est grand temps que nous analysions de manière plus approfondie les données relatives au PIB de nos plus petits pays membres et que nous reconnaissons que leur lutte pour parvenir à la croissance et au développement n'est pas moins difficile que celle menée par les autres pays. Les données relatives au PIB par habitant ne traduisent pas fidèlement la persistance de poches de pauvreté tenaces dans nos pays. Elles sont également sans objet lorsque, en raison de leur petite taille, ces pays voient leur économie et leur société balayées par les forces destructrices de la nature. Le PIB par habitant ne traduit pas la vulnérabilité des petits états aux fluctuations désordonnées des marchés financiers privés, qui sont souvent le contrecoup d'événements survenus dans d'autres pays. Or, n'est-ce pas là l'une des principales raisons pour lesquelles la Banque a été créée ? La Banque ne se veut-elle pas une institution commune à tous les pays qui se porterait au secours des économies les plus fragiles en s'appuyant sur la force de son capital ordinaire collectif, et sur son efficacité en tant qu'intermédiaire entre les marchés des capitaux et ses membres emprunteurs ?

11. Par ailleurs, et aussi incroyable que cela puisse paraître, il existe le concept selon lequel si les Bahamas et la Barbade sont exclues du programme de prêts en vertu du principe de la gradation, des ressources seront ainsi libérées qui pourront être orientées vers de nouveaux pays emprunteurs. Cette idée ne résiste pas à l'analyse et ce, pour deux raisons :

- i) la capacité de prêts de la Banque est loin d'être épuisée ;
- ii) sur un volume total de prêts de ÉU\$23,3 milliards approuvés entre 1997 et 2000, la part consacrée aux Bahamas a été de 59 millions (soit 0,25 %) et celle de la Barbade, de 98 millions (soit 0,42 %). Il est évident que ces deux montants ne peuvent pas peser de manière significative sur les prêts accordés aux autres pays membres.

12. L'année dernière, la Banque a redoublé d'efforts pour être davantage à l'écoute de ses pays membres et mieux répondre à leurs besoins. Nous espérons qu'aucun membre de notre groupe ne se verra refuser l'opportunité de tirer parti des instruments en pleine évolution de l'institution. Nous avons noté avec satisfaction toute l'attention que la Direction et le Conseil d'administration ont accordée à la stratégie institutionnelle depuis la dernière réunion des Gouverneurs à La Nouvelle-Orléans, il y a un an.

13. Nous pensons que le lancement de nouveaux instruments de prêts souples donne un sens pratique à l'engagement important qui figure dans la stratégie institutionnelle et qui consiste à accroître la réceptivité de la Banque vis à vis de ses membres. Ces nouveaux instruments seront utiles pour aider les pays emprunteurs à renforcer leurs efforts de développement. L'adoption de la Facilité de décaissements garantis, même si elle n'en est qu'à une phase pilote, constitue malgré tout un mécanisme novateur. Nous espérons vivement qu'au moment où la Banque évaluera ce mécanisme, un groupe de pays représentatifs en aura tiré parti de façon à nous donner une bonne compréhension de son efficacité globale.

14. Nous sommes rassurés de voir que ces nouvelles initiatives de prêt n'empêchent pas l'élaboration de nouveaux instruments de prêt ou le perfectionnement de ceux qui existent. Au nombre des questions que nous devons étudier au cours de cette session figure une proposition de large portée concernant un nouveau mécanisme de prêt qui financerait de vastes programmes très complets et réduirait les limites à l'emprunt qu'imposent les contraintes budgétaires que connaissent beaucoup de nos pays. Le groupe des Caraïbes attend avec beaucoup d'impatience et grand intérêt les travaux de suivi qui seront entrepris pour parachever cet instrument, dont nous espérons qu'il sera également disponible pour tous les pays.

15. Nous allons également nous pencher sur l'expansion des opérations de prêt du Département du secteur privé. À ce sujet, nous souhaitons seulement réitérer ce que nous avons déjà dit dans le passé, à savoir que nous attendons toujours impatiemment la première opération que ce département mettra en place au sein de notre groupe de pays. Notre groupe est en effet d'avis que les prêts accordés au secteur privé représentent une part croissante du volume total des prêts de la Banque. Il serait donc important que celle-ci travaille de concert avec les autorités nationales concernées dans les plus petits pays membres pour que ces derniers puissent bénéficier de ce type de prêts. C'est pourquoi nous souscrivons pleinement à la recommandation figurant dans le rapport du Groupe d'experts indépendants selon laquelle nous devons accroître le nombre de projets

approuvés dans des domaines où le secteur privé peut intervenir. Nous pourrions ainsi augmenter les possibilités de financement des projets viables dans les petits pays membres emprunteurs.

16. Sur un plan plus général concernant le fonctionnement des guichets du secteur privé de la Banque, nous demeurons fermement intéressés à ce que la SII puisse financer les petites et moyennes entreprises de notre région. Les particularités de ces entreprises présentent un défi à la SII qui devra trouver la bonne stratégie pour renforcer leur présence dans nos pays. Étant donné l'augmentation de capital actuellement mise en œuvre et à laquelle participent les membres de notre groupe, nous nous attendons à ce que la Société maintienne et intensifie ses efforts pour atteindre ces objectifs.

17. Au cours des années passées, notre groupe a pris contact avec la Banque pour qu'elle fasse avancer la question relative au statut de membre des pays de l'OECO. Nous sommes heureux de constater que, cette année, le Conseil d'administration a donné mandat à la Direction d'entamer activement des négociations avec les pays de l'OECO sur les conditions de leur adhésion à l'institution. Une proposition pourrait ensuite être soumise au Conseil d'administration en temps voulu. Nous demandons instamment que ces négociations soient menées en toute célérité et que le Conseil d'administration présente ses recommandations sans tarder à l'Assemblée des gouverneurs.

18. Le Groupe de la BID vient de consacrer une nouvelle année à la promotion du développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Nous sommes convaincus qu'au cours de la prochaine année, la Banque s'efforcera d'être davantage à l'écoute de ses pays membres et qu'elle renforcera son rôle en tant qu'institution régionale commune.